

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

23 janvier 2015

LA CROISSANCE ET L'ACTIVITÉ - (N° 2498)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 2532

présenté par

M. Tourret, M. Ferrand, M. Castaner, M. Grandguillaume, M. Robiliard, M. Savary, M. Travert,  
Mme Untermaier et Mme Valter

-----

**ARTICLE 69 BIS**

I. – À l'alinéa 6, supprimer le mot :

« également ».

II. – En conséquence, procéder à la même suppression à l'alinéa 15.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.